

Arrondissement de Forcalquier

MAIRIE DE



QUINSON

Téléphone : 04.92.74.40.25

Email : mairie@quinson.fr

Modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de QUINSON.

Aux habitants :

Une procédure de modification simplifiée n°1 du PLU a été engagée par délibération du Conseil Municipal n°05011201 du 2 janvier 2022.

Dans le cadre de cette procédure, une délibération complémentaire n°100922 a été prise prescrivant la procédure de modification n°1 du Plu par voie simplifiée.

La modification simplifiée n°1 vise à apporter des modifications mineures au règlement, afin de faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme, de corriger une erreur matérielle, d'unifier les règles d'implantation des nouvelles constructions dans certains quartiers du territoire et de permettre l'implantation de piscines dans une zone où elles n'étaient pas autorisées.

